

**AVIS DE COMPÉTITION**

**Nom de la compétition**

**PRÉSENTÉ PAR**

**Club hôte / Région hôte**

**DU : Date de début**

**AU : Date de fin**

**N° DE SANCTION : (Émis par Patinage Québec)**

Sanctionnée par Patinage Québec



**PATINAGE  
QUÉBEC**



**Patinage  
Canada**

## DÉTAIL DE SANCTION – Compétition Inter Clubs

L'hôte, Nom du club hôte annonce la tenue de la compétition : Nom de la compétition

Dates : Date de début de l'événement au Date de fin de l'événement

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes:

### Région hôte

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

<b>Gestionnaire de compétition :</b>	Nom du responsable de la compétition # Téléphone : No de téléphone Courriel : Courriel
<b>Président(e) du comité organisateur :</b>	Nom du responsable de la compétition # Téléphone : No de téléphone Courriel : Courriel
<b>Représentant(e) technique :</b>	Nom Représentant technique
<b>Spécialiste de données en chef :</b>	Nom Spécialiste de données en chef
<b>Spécialiste de données informatiques :</b>	Nom Spécialiste de données informatique

## PATINAGE QUÉBEC

### N° DE SANCTION : (Émis par Patinage Québec)

<b>NOM DE L'HÔTE :</b>	Nom du Club Hôte ou de la Région hôte
<b>SITE INTERNET :</b>	Site internet
<b>COURRIEL :</b>	Courriel de l'hôte
<b>TÉLÉPHONE :</b>	Numéro de téléphone pour informations

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Nom de l'Aréna / Glace principale

Adresse

Ville (QC) Code postal

### GLACE 2

Nom de l'aréna/ Glace 2

Adresse

Ville (QC) Code postal

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

**Glace 1 :** Dimension Glace principale / Aréna 1

**Glace 2 :** Dimension Glace 2

## 3. Accidents et Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, la région **Nom de la Région Hôte**, **Nom du Club Hôte** et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

## 4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite : **Nombre maximum d'inscriptions acceptées**

[Oui / Non] Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue

[Oui / Non] Aucun paiement global de club pour tous les participants

[Oui / Non] Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

## 6. Inscription

**Postale** : Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir les formulaires prévus à cette fin.

Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés ou reçus** au plus tard à la **Date et Heure** à l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable  
Club\_ou\_Région  
Adresse1 , Ville\_Qc (QC) Code postal

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

**ET/OU**

**Internet** : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir le formulaire en ligne prévus à cette fin.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : **Lien ou adresse internet pour inscription**

**Date limite d'inscription : Date et heure limite d'inscription**

## 7. Mode(s) de paiement :

- Carte de Crédit ;

- Paypal;

- Chèque ou mandat poste;

- Transfert bancaire via courriel : **Courriel pour transfert bancaire**

Les chèques ou mandats-poste doivent être libellés à l'ordre de **Libellé pour chèque ou mandat postal** et datés au plus tard le **Date et heure limite d'inscription**. Paiement par chèque devront être reçus au plus tard à la date limite d'inscription.

À l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable  
Club ou Région  
Adresse , Ville (QC) Code postal

**Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

**Montant ou pourcentage** : Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Des frais de **Montant ou pourcentage seront** appliqués sur les chèques sans provision.

**Aucun remboursement après la date limite d'inscription.**

## 8. Frais d'inscription :

\$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvenile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

\$ pour le 2<sup>e</sup> programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

\$ par événement en combiné CPC en simple; (Pré-Novice a Senior) un seul résultat;

\$ par événement CPC en couple/danse, **par** partenaire;

\$ par événement CPC combiné en couple/danse, **par** partenaire;

\$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

\$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et 2);

\$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

\$ par événement Éléments; (4 éléments)

\$ par événement Équipe; (4 éléments)

\$ par événement Olympiques Spéciaux; (si différent de : par événement Norme de performance)

\$ pour Monitoring.

\$ Rabais pour 2<sup>e</sup> événement ou plus.

## 9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

## 10. Système de notation

- a) Le système de calcul de points cumulatifs **CPC** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (Voir les annexes)
- b) Le système de **Norme de Performance avec classement**. (Voir les annexes)
- c) Le système de **Norme de performance**. (Voir les annexes)

## 11. Musique

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

### Téléchargement de musique

Les patineurs doivent obligatoirement fournir leur musique en format MP3 lors de l'inscription. Les concurrents doivent s'assurer d'avoir un CD ou une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problèmes techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur le site de téléchargement.

**Les appareils électroniques (cellulaire, lecteur MP3) ne seront pas acceptés.**

Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement sur le site de téléchargement. La date limite pour les modifications est le **DATE**. Aucun fichier ne sera téléchargé de la plateforme après cette date.

En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre des CD et mentionner à l'accréditation qu'il y a eu un changement de musique, car le téléchargement primera sur le CD.

**OU**

### CD/clé USB

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD ou une (1) clé USB** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

### Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent/concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

### Normes pour la remise des Clés USB

- (1) Il est important d'avoir une clé USB incluant seulement vos musiques de la saison en cours.

- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio). Le fichier doit être sous format .WAV
- (3) Le nom de l'athlète doit être inscrit sur la clé USB.
- (4) Dans le dossier, il faut bien identifier les différentes musiques de la façon suivante : nom de l'athlète suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et la durée de la musique.

### Après l'épreuve :

Les athlètes pourront récupérer leurs CD/clé USB après la fin de chaque épreuve. Tout CD/clé USB non récupéré ne sera pas restitué.

## 12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD/une (1) clé USB ainsi que la feuille de contenu de programme.

## 13. Accréditation des entraîneurs

**Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions, être membre en règle de Patinage Canada et être détenteur de la carte d'entraîneur professionnel émise par Patinage Québec.**

**Scénario 1 :** Veuillez prendre note qu'afin de recevoir une accréditation sans frais aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **de la saison en cours**
  - **ET** toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

**Scénario 2 :** Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors payer 20 \$ pour recevoir une accréditation (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
  - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code de déontologie »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

**Scénario 3 :** Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, **vous ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

### **Nombre d'entraîneurs avec l'athlète**

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple et deux entraîneurs par équipes de patinage synchronisé seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

### **Lors de l'accréditation**

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

**Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 20 \$ a été fait (preuves fournies).**

**N.B. : Prenez note que tous les bracelets de compétitions antérieurs doivent être retirés.**

#### **14. Frais d'admission**

12 ans et Plus : \$

Plus de 65 ans : \$

6 à 11 ans : \$

5 ans et moins : \$

Passeport 3 jours : \$

Chaperon : \$

Les patineurs ou Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

#### **15. Chaperons**

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes (une seule personne par participant) :

- Relève;

- STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;

- Pré-Juvenile moins de 11 ans;

- Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;

- Olympiques Spéciaux;

- Toutes les catégories.

- **Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.**

## 16. Prix

### a) Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront une médaille. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra ou ne recevra pas de médaille.

### b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

### c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

## 17. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis ou Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

## 18. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera Disponible sur le site Internet ou Transmis au club ou Transmis aux entraîneurs ou Transmis aux participants après la date limite des inscriptions.

## 19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

## 20. Vidéo

Vidéo disponible sur place ou Non Disponible.

## 21. Photos

Photos disponibles sur place ou Non Disponibles.

## 22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place ou Il n'y a pas de Casse-croûte.

## 23. Hébergement

### HÔTEL OFFICIEL

Nom de l'hôtel

Adresse, Ville [QC] Code postal

No téléphone : Numéro de téléphone

Courriel : Courriel

Code pour rabais : Code pour groupe

### ANNEXES PERMISES :

- Patinage de compétition
- Patinage STAR
- Artistique
- Olympiques Spéciaux
- Adultes
- Démonstration
- Équipes
- Éléments